

## Former une jeunesse laïque. Les amicales entre éducation populaire et civilisation des loisirs, (1894-1939)

Ni dans les études sur l'histoire de l'éducation populaire<sup>1</sup>, peu défrichée il est vrai, ni dans celle des loisirs<sup>2</sup>, ni dans celle de l'école<sup>3</sup> n'apparaissent les mouvements de l'éducation post-scolaire, dont les amicales forment l'armature, sinon sous quelques allusions rapides. Or si le Front populaire reste la période bénie de l'émergence politique de l'éducation populaire, il n'est pas inutile de rappeler que la génération au pouvoir en 1936-37 a été porteuse d'idéaux portés bien avant elle par les éducateurs de la Ligue de l'enseignement et traduits en partie dans les amicales. Si l'exemple lyonnais abordé ici<sup>4</sup> peut sembler limité, le rayonnement national du noyau de militants laïques de la seconde ville de France permet, en dépassant le cadre local, loin de tout régionalisme, de comprendre les ambitions d'un mouvement national, et la manière dont il a souhaité diffuser la laïcité. Il est certain que Lyon n'est pas la France, mais la présence de maires de gauche et tout particulièrement d'Edouard Herriot<sup>5</sup>, depuis 1905 à la tête de la ville, contribue à faire de Lyon un laboratoire de l'éducation post-scolaire et de l'encadrement laïque des loisirs des adolescents. La ville s'est flattée d'avoir lancé la première un certain nombre d'initiatives, reprises ultérieurement par d'autres villes ou départements. En ce domaine, elle a certainement été un laboratoire, qui permet de comprendre les liens qu'ont entretenus les républicains, les radicaux en particulier, avec la laïcité. Les missions que se donnent les amicales, la culture qu'elle veulent promouvoir, les cérémonies auxquelles elles participent dessinent les contours d'une œuvre de mission. Elles œuvrent sur un terrain hostile, largement occupé par les œuvres religieuses. L'Eglise, et ses réseaux structurés constituent pour les militants laïques un danger sans cesse dénoncé. Si l'on ne prend pas en compte la confrontation des premiers aux seconds, le sens de l'action des amicales laïques se perd dans un horizon apaisé, qui édulcore la réalité. Réussites, tâtonnements, échecs, adaptations, cette histoire est loin d'être linéaire même si les valeurs fondamentales qu'elle promeut ne varient guère - liberté et patrie - mais dont les choix, les

---

<sup>1</sup> LEON (Antoine), *Histoire de l'éducation populaire*, 1983.

MARTIN (Jean-Pierre), *Histoire de l'éducation populaire et de ses représentations*, Documents INEP, n° 6, 1986.

CACERES (Benigno), *Histoire de l'éducation populaire*, Paris, Peuples et cultures, 1964.

POUJOL (Geneviève), *L'éducation populaire. Histoire et pouvoirs*, Paris, Editions ouvrières, 1981.

<sup>2</sup> CORBIN (Alain), *L'avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris, Aubier, 1995.

<sup>3</sup> PROST (Antoine), *Histoire de l'enseignement en France (1800-1967)*, Paris, A. Colin, 1979 ; PARIAS (Louis-Henri) (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tome IV : PROST (Antoine), *L'école et la famille dans une société en mutation*, 1982.

<sup>4</sup> Essentiellement à partir de sources imprimées, *Le Bulletin de la Fédération des œuvres laïques d'éducation scolaire et post-scolaire*, le journal du Groupement de défense de l'enseignement laïque, fondé en 1923, *Le Réveil du Rhône* et des archives de trois amicales.

<sup>5</sup> BERSTEIN (Serge), *Edouard Herriot ou la République en personne*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985.

méthodes doivent s'adapter à leur public. Diffuser, dans un esprit nouveau, une culture savante et artistique auprès des adolescents, mais aussi prendre en compte leurs demandes spécifiques, c'est de ce double mouvement, dont témoigne l'histoire des amicales laïques, non sans adaptation parfois douloureuse pour les militants.

## **I – Une mission ambitieuse : compléter l'éducation du futur citoyen**

Le souhait profond du fondateur de la Ligue de l'enseignement en 1866, on le sait, est que l'enseignement laïque forme des citoyens lucides, capables d'exercer leur droit de vote en toute conscience. Mais l'œuvre créée par Jean Macé<sup>6</sup> n'en a pas terminé avec le vote des lois scolaires des années 1880<sup>7</sup>. Elle ressent la nécessité d'élargir ses missions dès les années 1890. Aussi lance-t-elle en 1894 un appel aux forces républicaines en faveur de la création d'amicales qui seront chargées de compléter l'éducation des adolescents. La France, ses grandes villes surtout, se couvrent de ces associations, mais la grande Guerre casse tout un élan, qui ne reprend que difficilement. À Lyon où le mouvement laïque est fortement encouragé par la mairie, les amicales prospèrent et atteignent vers 1930 un point d'apogée. Leur affaiblissement ultérieur ne marque pas un échec, mais les exigences d'une nouvelle génération qui, bénéficiaire des premières expériences, veut élargir champ d'action et méthodes.

### **A – L'appel de la Ligue de l'enseignement en 1894**

Les amicales et l'ensemble des œuvres post-scolaires sont nées d'un constat : les insuffisances de l'école primaire et en particulier d'un enseignement limité à l'âge de 13 ans. Si l'école doit offrir l'accès égalitaire au savoir, il s'avère vite que ses moyens restent trop limités pour fournir à chacun le bagage intellectuel nécessaire à l'exercice de ses droits. « L'égalité civile conquise en 1789 n'était que la préface de l'égalité politique et du suffrage universel, le suffrage universel exigeait l'instruction universelle. Celle-ci n'est rien si l'éducation morale et civique ne le vient pas compléter et rendre féconde<sup>8</sup> ». Une dizaine d'années après la mise en place de l'école, Jean Macé en appelle à nouveau à l'initiative privée pour poursuivre l'œuvre scolaire. La Ligue voudrait, déclare-t-il « de l'école jusqu'à l'entrée au régiment, assurer à l'adulte les connaissances acquises pendant l'enfance, diriger leur perfectionnement professionnel, enfin munir le jeune homme trop tôt livré à lui-même, des solides principes qui sont indispensables aux citoyens d'une démocratie<sup>9</sup> ». Léon Bourgeois dénonce l'absentéisme scolaire et réfléchit à la réforme des méthodes pédagogiques<sup>10</sup>. En 1894, alors qu'il vient de succéder à Jean Macé à la tête de la Ligue, il reprend les mêmes thèmes et constatant que l'Etat ne peut faire plus, il en appelle à l'esprit solidariste de tous les républicains. L'appel qu'il lance au Congrès de la Ligue à Nantes en 1894 marque la naissance des petites A, ou amicales d'anciens élèves de l'enseignement primaire ou primaire supérieur, destinées à parfaire la formation des adolescents. Pour Agnès

---

<sup>6</sup> REMER (Roland), *Jean Macé et les origines messines de la Ligue de l'enseignement*, Metz, Serpenoise, 2004.

<sup>7</sup> GAILLARD (Jean-Michel), *Jules Ferry*, Paris, Fayard, 1989.

<sup>8</sup> « L'éducation des adolescents et des adultes », discours prononcé au 14<sup>e</sup> Congrès national de la Ligue de l'enseignement, Nantes, 1894.

<sup>9</sup> Cité dans WEILL (Georges), *Histoire de l'idée laïque en France*, Paris, Félix Alcan, 1929..

<sup>10</sup> BOURGEOIS (Léon), « Discours prononcé au 13<sup>e</sup> Congrès de la Ligue de l'enseignement », in *L'éducation de la démocratie française*, Paris, Cornély, 1897.

Tiercé, cet appel est un « événement majeur dans l'histoire de l'adolescence <sup>11</sup> ». Il marque, selon elle, le début de la dédramatisation du regard porté sur l'adolescence. Nous verrons qu'effectivement les militants laïques, à la différence des éducateurs – catholiques souvent – des internats, ou des premiers médecins psychologues ont une vision très sereine de cette classe d'âge. Toujours est-il que le congrès de Nantes illustre un phénomène classique : il rend lisible et encourage un mouvement à l'œuvre depuis quelques années. La première association d'anciens élèves de l'école primaire serait née au Mans en 1869 et à Paris, la première amicale serait celle de la rue d'Aligre, fondée en 1892<sup>12</sup>.

Que demande-t-on à ces associations ? Si l'on en juge par les publications d'Edouard Petit, inspecteur général de l'instruction publique, et grand défenseur des amicales laïques<sup>13</sup>, qui écrit en 1910, leurs missions sont extrêmement lourdes et variées. Il en voit trois auxquelles elles pourraient contribuer. En premier lieu, elles pourraient aider à lutter contre l'analphabétisme, les illettrés se comptant encore par milliers un quart de siècle après l'application des lois scolaires. On sait effectivement que, sans avoir été nécessairement illettrés, beaucoup d'élèves quittaient l'école sans le certificat d'études primaires<sup>14</sup>. Les amicales pourraient aussi, dans le contexte de la crise de l'apprentissage, « revendiquer l'honneur de régler cette question si importante du préapprentissage », pour éviter les déceptions du choix d'un métier opéré au hasard. Elles pourraient aussi affiner les goûts, en particulier lutter contre la trivialité des spectacles populaires. Plus concrètement il leur assigne trois objets : la récréation (concerts, spectacles, promenades), l'instruction prolongée (par des cours variés) et la coopération.

On soupçonne ainsi, vu l'immense champ d'action qui leur est ouvert, que les amicales ont présenté des visages différents selon les régions, les besoins locaux, les choix des militants. La coopération donne naissance à des associations spécifiques, mutualité scolaire et pastorales forestières dans certaines régions rurales (Ain, Ardèche). Mais les amicales ont encore fort à faire. Elles sont mobilisées pendant des décennies pour poursuivre l'œuvre de l'école au-delà de la limite légale. Au moment même où le terme de la scolarité est fixé à 14 ans, sous le Front populaire, le *Réveil du Rhône*, journal du Groupement de défense de l'enseignement laïque du Rhône, écrit encore : « Nous entrons dans une période où nous voulons créer la vraie démocratie, faire que le peuple puisse voir clair, décider, agir. Cela suppose non seulement l'éducation rudimentaire qui lui était avarement donnée mais une éducation civique beaucoup plus complète, à la fois physique et morale et d'esprit moderne. Or on ne peut y songer dans le cadre étroit de l'école enfantine qui n'est pas faite pour cela. C'est à des jeunes gens de 14 à 20 ans que doit s'adresser cette nouvelle culture, qui est proprement l'enseignement du 2<sup>e</sup> degré pour la masse.... Il n'est pas question de remettre les jeunes travailleurs à l'école jusqu'à leur majorité. Il faut inventer un type (d'intervention) qui associe les efforts de l'Etat, des syndicats ouvriers et des œuvres laïques d'éducation <sup>15</sup> ». Si en 1936, les œuvres laïques ne sont plus les seules à se voir reconnues dans le champ du post-scolaire, leur rôle n'a pas disparu pour autant. Autour d'elles le noyau des intervenants s'est élargi, en particulier à l'Etat, mais leur place est toujours reconnue.

---

<sup>11</sup> THIERCE (Agnès), *Histoire de l'adolescence. D'un âge de classe (1850-1890) à une classe d'âge (1890-1914)*, Paris, Belin, 1999.

<sup>12</sup> THIERCE (Agnès), *Histoire de l'adolescence, op. cit.*

<sup>13</sup> PETIT (Edouard), *De l'École à la Cité. Études sur l'éducation populaire*, Paris, Alcan, 1910.

<sup>14</sup> 79 % en 1882, 66 % en 1905 et encore 52 % en 1935. PROST (Antoine), *L'école et la famille dans une société en mutation, op. cit.*, p. 215.

<sup>15</sup> AIMOT, « Pour l'éducation populaire », *Le Réveil du Rhône*, 1<sup>er</sup> octobre 1936.

## B – Une mobilisation des élites républicaines urbaines

L'appel de Léon Bourgeois au congrès de Nantes de 1894 n'a guère dû surprendre les militants laïques lyonnais. L'amicale de la rue Jacquard, à la Croix-Rousse s'était constituée l'année précédente. Les premières amicales se mettent en place surtout dans les quartiers centraux des premiers et quatrième arrondissements mais aussi dans les quartiers neufs à l'est de la ville, comme à Montchat. En 1897, alors que leur nombre atteint la trentaine, Georges Aveyron, directeur de l'école annexe à l'Ecole normale d'instituteurs, a l'idée de les fédérer. Et en mai 1899, la jeune fédération organise le premier congrès régional qui regroupe plus de 300 sociétés<sup>16</sup>. Les petites A ou amicales lyonnaises font ainsi leur entrée sur la scène de l'éducation des adolescents.

Tout aussi précoce que Lyon, Roubaix dispose aussi d'une fédération en 1897. Au cours de la première décennie du XXe siècle le mouvement de création des amicales s'amplifie, entraînant, la tenue, en 1910, au Havre, de leur premier congrès national. Celui-ci accueille 2 000 délégués représentant 1 100 petites A, venus de France et d'Algérie. Les délégations de Lyon, de Saint-Étienne et d'Amiens, issues de fédérations riches et puissantes, sont particulièrement nombreuses<sup>17</sup>. Le pays compte alors 6 000 associations encadrant un million de jeunes filles et jeunes gens. Même si ce chiffre paraît insuffisant à Edouard Petit, qui déplore que cinq millions d'anciens élèves leur échappent encore, il révèle une forte capacité de mobilisation du milieu laïque. En quinze ans, il est parvenu à regrouper un gros pourcentage de la jeunesse d'un pays qui ne disposait jusqu'alors que d'un encadrement catholique. On sait combien l'Eglise avait su réagir à la laïcisation de l'école publique en fondant des œuvres de jeunesse solidement encadrées par le clergé et les mouvements d'action catholique<sup>18</sup>.

Lyon bénéficie d'un noyau actif de militants de la cause laïque. L'arrivée d'Edouard Herriot à la mairie, en 1905, ne peut que conforter l'action des intellectuels laïques, dont il est un représentant talentueux, à l'éloquence remarquée. Ancien enfant de chœur de l'église de Saint-Pouange, en Champagne, aux côtés de son oncle curé, il a découvert l'esprit de liberté à l'Ecole normale supérieure<sup>19</sup>, théâtre des affrontements entre les « talas » et les « antitalas ». Reçu premier à l'agrégation de lettres et nommé au lycée Ampère de Lyon en 1894, l'année de l'appel national en faveur des amicales, il est toute sa vie un ardent défenseur de la culture pour tous. Dès son arrivée comme professeur à Lyon il se rend dans les amicales pour y faire des conférences. Il marque ainsi immédiatement son souci de promouvoir et de diffuser largement la culture. Le contexte de l'affaire Dreyfus explique à ses yeux qu'un « certain nombre de ses collègues aient choisi alors de s'écarter un peu du milieu universitaire<sup>20</sup> ».

Les relais se trouvent parmi les instituteurs, qui occupent, on s'y attendait, une place de choix, avec des personnages d'exception tel Claude Bador, qui pendant quarante-deux ans appuie la fédération locale des amicales. Il est l'exemple même de la volonté militante de certains autodidacte devenus instituteurs laïques. Même si son éloge funèbre cède à la loi du

---

<sup>16</sup> Discours de Bador, *Bulletin de la Fédération des Oeuvres laïques d'éducation scolaires et post-scolaires du Rhône*, n°152, février 1929, p. 24.

<sup>17</sup> PETIT (Edouard), *De l'Ecole à la Cité*, op. cit.

<sup>18</sup> CHOLVY (Gérard), « Les organisations de jeunesse d'inspiration chrétienne ou juive (XIXe-XXe siècles) », *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs. Sociabilité juvénile dans un cadre européen*, Paris, Cerf, 1985 et DESSERTINE (Dominique), MARADAN (Bernard), *L'âge d'or des patronages (1919-1939). La socialisation de l'enfance par les loisirs*, Vauresson, CNFE, PJJ, 2001.

<sup>19</sup> D'après ses propos rapportés dans BESSEGE (Henri), *Herriot parmi nous*, Paris, Magnard, 1960.

<sup>20</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques d'éducation*, n 173, février 1948. Discours d'Edouard Herriot au cinquantenaire de la Fédération des œuvres laïques.

genre du portrait flatteur, il révèle un personnage emblématique de ce que furent beaucoup de ces militants laïques. « Sorti du peuple, fils de tisseur, tisseur lui-même, il suivit les cours du soir de la Société d'enseignement professionnel pour s'instruire. Seul, il prépara son brevet élémentaire, seul il prépara, après le dur labeur de l'atelier son brevet supérieur. Le jeune tisseur réalisa son rêve. Il devint instituteur. Il fut plus encore, il fut éducateur du peuple. Il se donna tout entier à ce rôle. Il anima de sa forte personnalité nos amicales, il fit de la fédération ce qu'elle est, un auxiliaire précieux d'éducation populaire<sup>21</sup> ». D'autres sont des militants de ce qu'on n'appelle pas encore l'enfance handicapée. Eugène Roux, fondateur de l'amicale de Cusset, à Villeurbanne, un des dirigeants influents du mouvement laïque, défend les « anormaux et arriérés » et dirige l'Institution des sourds-muets de 1929 à sa mort en 1938<sup>22</sup>. À côté des fonctions qu'ils assument dans les œuvres post-scolaires beaucoup sont engagés dans les responsabilités électives : l'éducation laïque est affaire politique. Vermare, par exemple, professeur d'enseignement primaire supérieur, compagnon d'Herriot et de Bador, est premier vice-président du conseil général au lendemain de la guerre et futur député radical socialiste du Rhône.

La permanence d'un noyau solide de militants est un des éléments d'explication de la pérennité des œuvres laïques. Il constitue un milieu stable, qu'il faudrait approcher de près. Des dynasties demanderaient à être identifiées. Nous n'évoquons ici que celles des Décorps. Le premier Décorps est, pendant de longues années de l'entre deux guerres, secrétaire adjoint du président de la Fédération des œuvres laïques d'éducation (FOL), et son fils Georges en devient président au lendemain de la seconde guerre mondiale<sup>23</sup>. La fédération reste durablement aux mains des mêmes personnages. Eugène Aimot, qui succède à Claude Bador en 1925, était depuis 1907 membre du bureau fédéral. Il est encore présent en 1947. La mobilisation repose sur les « primaires » fiers de leur investissement, soucieux de capter l'attention et l'intérêt des enseignants du secondaire et du supérieur, et très déférents à leur égard. Sans multiplier les exemples, on peut relever ces propos du président de la fédération, Claude Bador, se confondant en remerciements aux universitaires. « Le geste que vous faites ce soir, mon cher Président, (en assistant à une manifestation de remise des prix) est un geste symbolique. L'université républicaine et pacifiste tend une main fraternelle aux primaires » déclare-t-il, en accueillant le professeur Lambert, de la faculté de droit<sup>24</sup>. Les « primaires » sont fascinés par la culture que détiennent leurs collègues du supérieur.

Si les instituteurs constituent les cadres du mouvement des amicales, ils bénéficient aussi de l'appui des anciens des écoles primaires, qui, devenus adultes, viennent consacrer du temps aux adolescents de leur groupe scolaire. Les archives disponibles<sup>25</sup> montrent l'émergence d'un encadrement par les anciens, restés fidèles à l'école de leur enfance, et fiers de ce que l'école laïque leur a apporté. Employés, artisans, ingénieurs et même avoués, se mobilisent au service des adolescents de leur quartier.

## C – L'apogée de la fin des années 1920

---

<sup>21</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 170, février 1938.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 173, février 1948 et DESSERTINE (Dominique), MARADAN (Bernard), *L'âge d'or des patronages*, *op. cit.*, p. 229.

<sup>24</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 145, décembre 1945, p. 5.

<sup>25</sup> JULLIARD (Véronique), « Autour de l'école. Étude des associations périscolaires et de la politique scolaire municipale à Lyon de 1880 à 1914 », mémoire de maîtrise, université Lumière-Lyon 2, Centre Pierre-Léon, 1990.

L'élan des deux premières décennies se casse en 1914. L'histoire des amicales a failli disparaître sur les champs de bataille de la Grande Guerre. Le vivier de recrutement de l'encadrement des amicales était le même que celui des régiments. Certes les laïques se réjouissent très vite d'avoir su fournir à la République les soldats dont elle avait besoin pour gagner cette guerre du droit contre la barbarie. Édouard Petit insiste sur l'esprit de sacrifice patriotique des instituteurs de l'école laïque qui fait se lever des héros<sup>26</sup>. Il démontre la vitalité des œuvres laïques lyonnaises<sup>27</sup> dans l'aide aux soldats et aux victimes civiles et militaires. « Comme les écoles, les petites A ont tricoté et tricoté<sup>28</sup> ». Mais au lendemain de la guerre, le mouvement laïque est en perte de vitesse et les amicales sont passablement désorganisées. Des trente-deux amicales fonctionnant à Lyon en 1914, seules dix ont repris leur activité en 1919. La Fédération des œuvres laïques d'éducation scolaire et post-scolaire du Rhône, constituée en 1918, qui a pris la suite de la Fédération des petites A, peine à insuffler une nouvelle énergie. La ville de Lyon est à l'image du mouvement laïque national. La Ligue de l'enseignement est désorganisée. Jusqu'en 1925, elle traverse une longue période d'inertie. Elle a cessé d'être la grande fédération de toutes les œuvres scolaires et post-scolaires de France. Sa situation est révélatrice de la déconfiture générale.

À Lyon, le mouvement laïque se reconstitue à l'initiative d'Edouard Herriot, qui, dès les lendemains de la Guerre, tient à faire face au flot des jeunes catholiques qui se manifestent dans de grands défilés de gymnastes. En 1920, il organise le regroupement des forces laïques dans le Groupement départemental de l'enseignement laïque (GDEL), qui réunit les œuvres de l'enfance (patronages, cantines), et les œuvres de l'adolescence (mutuelles, sociétés sportives, amicales). Pour Edouard Herriot, le GDEL, doit assumer trois missions, organiser toutes les associations laïques de Lyon et du département, devenir un laboratoire d'études de la vie scolaire, péri et post-scolaire et gérer au mieux les subventions<sup>29</sup>. La Fédération des œuvres laïques y est bien représentée avec son président Claude Bador, président d'honneur du GDEL avec Edouard Herriot, et Eugène Aimot, secrétaire général. À partir de 1923, le GDEL se dote d'un journal *Le Réveil du Rhône*, chargé d'informer et de raviver les forces laïques

Le GDEL fournit l'impulsion qui stimule la reprise des activités post-scolaires. Un mouvement de recomposition est à l'œuvre. Certaines amicales fusionnent avec des patronages comme l'association Jules Ferry, d'autres deviennent mixtes, les anciens et anciennes élèves du quartier Saint-Just-Point-du-Jour ne forment plus qu'une seule association. Mais surtout les créations se multiplient. Dans la décennie 1920, la vague de création s'est élargie aux filles et aux marges de la ville et en particulier en deux lieux hautement symboliques des marges urbaines lyonnaises défavorisées. À Gerland, le « quartier le plus écorché de la ville, la zone », si chère à Louis Calaferte<sup>30</sup>, s'ouvre en 1926, chemin des Culattes, l'amicale des anciens élèves de la Mouche. Derrière les voûtes de Perrache, dans ce quartier coupé du centre ville par le passage surélevé du chemin de fer, se fonde l'amicale des anciennes élèves de la rue Smith, doublant celle des garçons qui existait avant 1914.

---

<sup>26</sup> PETIT (Edouard), *De l'Ecole à la Nation pendant la guerre*, Paris, Alcan, 1917, p. 29.

<sup>27</sup> PENNETIER (Jean-marc), « La Ligue de l'enseignement (1925-1942) », mémoire de DEA, université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, 1993.

<sup>28</sup> PETIT (Edouard), *Lyon et les œuvres de guerre*, *La Revue*, juillet 1915, p. 221.

<sup>29</sup> Déclaration au conseil municipal du 22 février 1926.

<sup>30</sup> CALAFERTE (Louis), *Requiem des Innocents*, Paris, Julliard, 1952. Aux franges de cette « zone », a été construite à la fin du XXe siècle l'actuelle Ecole Normale Supérieure...

L'apogée des amicales se situe à la fin des années 1920, où leur nombre s'élève à une petite trentaine comptant probablement quelque 4 000 membres<sup>31</sup>. Huit sont consacrées aux filles, dont certaines ont des visées bien affirmées (l'Aiguille scolaire de la Croix-Rousse et l'Aiguille scolaire de la Guillotière) et dix-sept aux garçons. La plupart s'appellent Anciens élèves de ... mais il y a aussi, dans le quartier de Vaise, Les Amis de l'Instruction. La plus importante est l'Association laïque de la Croix-Rousse qui comprend 400 membres et 70 pupilles. Elles sont plus nombreuses quand leur secteur englobe un arrondissement urbain tout entier et non le seul territoire d'un groupe scolaire, ce qui tend à devenir la règle.

## II – De la culture de l'esprit à la culture sportive

Pour les militants de l'esprit laïque, le premier objectif de la culture est de diffuser l'esprit critique et l'esprit de liberté, que l'on s'approprie par la connaissance des grands auteurs, d'affiner son esprit par l'apprentissage du bon goût et de parvenir aux arts d'agrément par l'accès aux arts. En 1929, la Fédération des œuvres laïques d'éducation n'organise pas moins de 107 cours chaque semaine dans tout le département<sup>32</sup>. La diffusion de la culture, du haut vers le bas, se heurte dans les années trente à des revendications venues des pupilles, en faveur du sport, qui désorientent l'encadrement militant mais devant lequel il doit s'incliner.

### A - Tout pour la culture

La volonté de permettre à tous l'accès à la culture est un impératif qui mobilise en permanence les responsables des amicales. Toutes leurs actions tendent à l'émancipation des jeunes filles et des jeunes gens du peuple par la réflexion. Ils placent très haut la barre de leurs exigences, se montrant fidèles à la formule d'Edouard Herriot : « Il ne faut jamais abaisser son enseignement si l'on parle devant le peuple. La culture agit par son ascendant<sup>33</sup> ».

L'accès aux textes, à la langue française, est pour eux la base fondamentale de la culture. Les laïques sont des gens du Livre, eux aussi ! Aussi les amicales, lancées par la Ligue, commencent-elles, comme celle-ci l'avait fait à Metz à la fin du Second Empire, à promouvoir la lecture. L'amicale de la rue Jacquard à la Croix-Rousse, fondée, nous l'avons dit, dès 1893, a pour but « de continuer l'instruction et l'éducation des anciens élèves par l'ouverture d'une bibliothèque. En 1929, les bibliothèques de l'ensemble des amicales départementales comprennent plus de 20 000 volumes<sup>34</sup>. Leurs fonds s'accroissent régulièrement et en 1938, les données numériques disponibles pour onze bibliothèques d'amicales lyonnaises révèlent qu'aucune n'a moins de 250 livres. L'amicale de Saint-Just en compte 1 220 et même 3 000 celle des Anciens élèves du 6<sup>e</sup> arrondissement<sup>35</sup>.

Les amicales encouragent la lecture, mais elles ont aussi à cœur de développer la pensée et la maîtrise de l'expression, car elles ne conçoivent pas que, plus tard, leurs adolescents ne participent pas d'une façon ou d'une autre à la vie de la cité. Elles entraînent donc leurs élèves à la rédaction, prévoyant que « les jeunes adhérents seront appelés tôt ou tard à participer à la vie des collectivités qui, à des titres divers solliciteront leur activité. Selon les circonstances, ils devront faire un rapport, résumer une discussion, établir un

---

<sup>31</sup> DESSERTINE (Dominique), MARADAN (Bernard), *L'âge d'or des patronages*, op. cit., p. 76.

<sup>32</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 152, février 1929.

<sup>33</sup> BESSEGE (Henri), *Herriot parmi nous*, Paris, Magnard, 1960.

<sup>34</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 152, février 1929.

<sup>35</sup> DESSERTINE (Dominique), MARADAN (Bernard), *L'âge d'or des patronages*, op. cit., p. 185.

procès-verbal, apporter le compte rendu d'une délégation, d'un congrès, d'une conférence. Ils devront rédiger un ordre du jour ou une motion, transcrire une enquête, etc ». Il faut donc qu'ils sachent apporter une vigoureuse mise en relief de l'idée principale, équilibrer les différentes parties de leur texte, ce qui est difficile pour « nombre de nos jeunes adhérents qui durent abandonner de bonne heure les bancs de l'école et qui connaissent déjà les réalités, les duretés de l'existence<sup>36</sup> ». Mais les difficultés ne détournent pas les amicales de leurs tâches.

Encourager l'expression orale des adolescents est une autre de leurs missions. Elles font aborder textes et poèmes dans des exercices de lecture expressive, de diction et d'élocution, se pénétrer de leur sens, « arriver comme le recommande Legouvé, à cette « variété de timbre qui est à la fois un charme pour l'auditeur et un repos pour le lecteur<sup>37</sup> ». On sait que pour Jean Zay, cet apprentissage de la parole faisait encore trop défaut dans la formation scolaire<sup>38</sup>. « L'écolier apprend à lire, à écrire, à compter, à raisonner, non à parler<sup>39</sup> », constatait-il en 1943. Les amicales laïques, elles, ont tenté de remédier à cette lacune. Le jeune citoyen - et le moins jeune - doit savoir, lire, rédiger et s'exprimer.

Il doit aussi faire preuve de bonnes manières. Les amicalistes s'engagent dans une entreprise de polissage des mœurs, à la Norbert Elias<sup>40</sup>. Dans les premières amicales lyonnaises, les réunions sont nombreuses, fréquentes et spontanément festives. « On y chantait, on y déclamaient, on y présentait les œuvres les plus variées. Les plus belles n'étaient pas toujours les plus goûtées. Trop souvent le répertoire grivois y recevait bon accueil et les pères et mères n'étaient pas toujours tranquilles qui avaient leurs enfants à leurs côtés. Nous étions fort mécontents car l'école et les organisations qui se réclament d'elle exigent plus de tenue<sup>41</sup> ». L'appel à la vigilance lancé par le Congrès national de la Ligue de l'enseignement, à Lyon, en 1902 déplait aux militants locaux : « Notre campagne contre le mauvais goût battait son plein et nous avons besoin d'aide plus encore que de remontrances ». Mais ils mènent une campagne efficace et bannissent par exemple le comique troupier, qui « nous donne trop rarement des auditions acceptables » et le maire de Lyon se déclare satisfait en 1906. « Dire que les amicales ne s'écartèrent jamais une seule fois de leurs bonnes résolutions serait excessif » mais les résultats sont satisfaisants. Lyon s'inscrit ici dans une histoire nationale. Édouard Petit se réjouit en 1910 que « concerts et spectacles qui au début furent d'un goût plutôt douteux et donnèrent dans le comique grossier sont réglés en nombre de villes et bourgs par des comités qui deviennent scrupuleux sur le choix des morceaux inscrits au programme<sup>42</sup> ». Le maire lui-même veille aux bonnes mœurs et interdit « d'une façon absolue » les bals et sauteriers dans les dépendances des bâtiments à usage scolaire<sup>43</sup>. Et si Justin Godart<sup>44</sup>, autre passionné de l'éducation du peuple, resté proche de sa ville natale, valorise le personnage de Guignol très largement proposé aux distractions des jeunes

---

<sup>36</sup> *Bulletin de la fédération des œuvres laïques...*, n° 168, février 1937, p. 15.

<sup>37</sup> *Bulletin de la fédération des œuvres laïques...*, n° 141, décembre 1923, p. 10.

<sup>38</sup> ZAY (Jean), *Souvenirs et solitude (1904-1944)*, Editions de l'Aube, 2004 (préface de Pierre Mendès France, introduction et notes d'Antoine Prost).

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 352.

<sup>40</sup> ELIAS (Norbert), *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1976.

<sup>41</sup> Discours de Bador au concours de la Fédération en 1921, *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 137, décembre 1921.

<sup>42</sup> PETIT (Edouard), *De l'École à la Cité... op. cit.*, p. 103.

<sup>43</sup> Archives municipales de Lyon, 94 Wp 62.

<sup>44</sup> WIEVORKA (Annette), dir., *Justin Godart, un homme dans son siècle (1871-1956)*, Paris, CNRS, 2005.



Lyonnais, c'est, entre autres, parce qu'il présentait l'avantage de ne jamais offrir de vulgarité à leurs applaudissements ; « Point d'équivoques scabreuses, point de propos grossiers<sup>45</sup> ».

L'introduction des jeunes dans le monde de la musique est aussi une grande préoccupation des amicales. Chanter était une des manifestations les plus spontanées de la jeunesse, également très répandu dans les familles. Le chant occupe donc une bonne partie des heures passées dans les amicales. Aussi celles-ci entretiennent-elles ce plaisir en organisant des cours de chants (Chanson à la lune, Berceuse de Mozart<sup>46</sup>, etc), de chansonnettes (vieilles chansons françaises<sup>47</sup>, et « chansons simples et faciles pour éviter la scie de café-concert<sup>48</sup> »). La musique instrumentale est également très à l'honneur. L'amicale du 6<sup>e</sup> arrondissement dispose d'une symphonie dès 1906, qui fait le plaisir des spectateurs massés sous le préau de l'école de la rue Tronchet. Beaucoup de jeunes gens sont attirés dans les amicales par l'offre musicale qui leur est proposée. Cours de piano, de violon, de violoncelle, de flûte, de clarinette, de hautbois, de solfège à partir de 1924, permettent ainsi, surtout au cours de l'entre-deux guerres, l'accès à la musique de groupes de jeunes gens que leur appartenance au monde populaire destinait à rester à l'écart. Des témoignages oraux nous l'ont confirmée : l'envie de jouer d'un instrument a renforcé l'attrait des amicales laïques sur la jeunesse<sup>49</sup>.

Il faut toutefois noter que les arts plastiques ne sont jamais évoqués, ni enseignés, ni pratiqués. Faut-il en déduire que peinture, sculpture sont considérées comme des expressions trop individuelles, et qu'il convient de les laisser à l'écart dans les amicales qui visent, outre la formation citoyenne, le divertissement collectif ?

Les amicales entraînent aussi leurs adolescents aux vertus domestiques. Compétences féminines par excellence en ces temps de retour des femmes à la maison<sup>50</sup>, le raccommodage, le repassage et la cuisine ne sont pas pour autant uniquement destinés aux jeunes filles. Si les militants laïques ne révolutionnent pas la condition féminine, ils veulent néanmoins diffuser au monde masculin des savoir-faire dont il est exclu a priori. Certes, Claude Bador assure que les meilleures des jeunes filles dans ces exercices « peuvent être assurées qu'elles ne resteront pas célibataires. Si elles ne trouvaient pas à se bien marier c'est que messieurs les garçons ne comprendraient plus rien<sup>51</sup> ». Mais le raccommodage est également proposé aux garçons. À ceux-là on enseigne « la pose d'un écusson, d'un bouton, d'un crochet, d'une boucle ; la façon de faire un ourlet, un surjet sur deux lisières, une boutonnière, une reprise simple sur tricot ; tout autant de choses qui pourront leur être utiles plus tard ». Sous le Front populaire, l'égalité se précise et on insiste « sur la nécessité de la fréquentation de ces trois cours au sein de nos amicales, car ce sont eux qui doivent former la jeune fille à son superbe rôle de maîtresse de maison, le jeune homme à celui de chef de famille ; en un mot c'est de ces trois cours que sortira l'élite de la jeunesse, le meilleur foyer, l'avenir de la société, et par cela même la plus belle France de demain<sup>52</sup> ». Ce mélange d'ambition intellectuelle et de bonne gestion

---

<sup>45</sup> GODART (Justin), « Discours à l'inauguration du monument Mourguet, 21 avril 1912 », *Laurent Mourguet et Guignol*, Lyon, A.Rey, 1912, p. 82.

<sup>46</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 147, décembre 1926, p. 22.

<sup>47</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 139, décembre 1922, p. 14.

<sup>48</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 150, décembre 1928, p. 20.

<sup>49</sup> DESSERTINE (Dominique), MARADAN (Bernard), *L'âge d'or des patronages*, op. cit., p. 190-191.

<sup>50</sup> SCHWEITZER (Sylvie), *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002, 330 p. ; COVA (Anne), « Au service de l'Eglise, de la patrie et de la famille ». *Femmes catholiques et maternité sous la IIIe République*, Paris, L'Harmattan, 2000.

<sup>51</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 137, décembre 1921, p. 2.

<sup>52</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 170, février 1938, p. 31.

domestique, dans une grande égalité des sexes, est la grande originalité de cet enseignement laïque post-scolaire. Dans les amicales, en outre, aucune attention spécifique n'est portée à la morale en tant que telle. L'idée du mal ne les tarade pas. Elles sont porteuses d'une vision très sereine du monde de l'adolescence et des rapports de sexe, par ailleurs totalement passés sous silence.

## **B – Prudence face aux activités physiques**

Si les amicalistes diffusent avec passion la culture de l'esprit, de la sensibilité et... de la maison, tant aux filles qu'aux garçons, en revanche ils répugnent quelque peu à l'éducation du corps. Ils n'abordent qu'avec circonspection ce champ nouveau pour les éducateurs, et distinguent très clairement et en permanence, la gymnastique du sport. Ils privilégient nettement la première. Ils ne sont pas les seuls au tournant des XIX et XXe siècles à encourager la diffusion de la gymnastique. La Fédération gymnastique et sportive des patronages de France regroupe les jeunes catholiques, uniquement des garçons<sup>53</sup>. La gymnastique laïque, elle, est égalitaire, et est accessible aux filles comme aux garçons. Lyon joue un rôle pionnier. L'Union française des sociétés de gymnastique féminine est fondée à Lyon en 1912, autour de sept sociétés lyonnaises et en particulier de l'Eglantine<sup>54</sup>, rattachée à la Fédération des petites A. Le mouvement perdure au lendemain de la guerre et concerne autant les fillettes des patronages laïques que les adolescentes des amicales. En 1928, par exemple, est fondée la Société d'éducation physique des anciennes élèves du premier arrondissement. Le « camp » catholique, lui, si brillant pour la gymnastique masculine est ici à la remorque et les premières sociétés féminines catholiques ne sont véritablement reconnues que vers 1938<sup>55</sup>. Curieusement c'est au milieu des garçons que la gymnastique peine à s'imposer. Ceux-ci sont très réticents et la Fédération des patronages, qui les prend en charge dans leur jeune âge, échoue à promouvoir parmi eux une politique de masse. Seule une troupe fédérale de haut niveau, et qui concerne des adolescents, s'impose et obtient un rayonnement international dans les années trente. Mais la fédération des œuvres laïques, elle, ignore tout de la gymnastique. Elle se limite à diffuser la culture de l'esprit.

Plus, au lendemain de la première guerre mondiale, la réticence des autorités laïques s'étend au sport. Le pacifisme des milieux laïques explique en partie un revirement profond. Alors qu'en 1914, la Fédération des petites A encourageait « à pratiquer le sport : football, course à pied, cyclisme, etc », que l'amicale des anciens élèves des Charpennes implantait le rugby à Villeurbanne, dans les années 1920 l'encouragement au sport ne fait plus partie de l'œuvre éducative. S'opère entre les dirigeants de la fédération et les amicales un profond divorce. Pour les premiers, le sport est une des manifestations de la violence que le pacifisme ne peut supporter. Le président du GDEL déclare par exemple lors d'une distribution des prix, en 1931, qu'il est préférable de s'inspirer de l'exemple d'Athènes que de celui de Sparte et il identifie implicitement le sport à la guerre (Sparte) et les arts à la paix (Athènes). Pourtant au sein des amicales, la demande se fait pressante pour les activités sportives et l'appel de la Ligue de l'enseignement à Strasbourg en 1927 entraînant la fondation de l'Ufolep (Union des fédérations des œuvres laïques d'éducation physique) permet d'entériner la reconnaissance de la demande des adolescents. En 1929 quatre amicales à Lyon pratiquent le basket et la fédération intègre un challenge de basket à ses concours annuels.

---

<sup>53</sup> LAGREE (Michel), *Les origines de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF), 1898-1914. Du catholicisme social au mouvement de jeunesse*, mémoire de maîtrise, université Paris-X-Nanterre, 1969.

<sup>54</sup> Fondée par Charles LUDIN, *Souvenirs d'un petit gone*, Lyon, imprimerie Sallaz, 1994, p. 69.

<sup>55</sup> DESSERTINE (Dominique), MARADAN (Bernard), *L'âge d'or des patronages*, op. cit., p. 85.

Mais les réticences durables ont encouragé des sections sportives à quitter le giron laïque ; par la suite les rencontres avec des équipes catholiques pose problème aux dirigeants qui encouragent la pratique d'un serment prononcé par la première fois en 1931. Le serment permet de comprendre l'ampleur des réticences. L'esprit, la réflexion doivent toujours maîtriser les pulsions libérées par les rencontres sportives. La recherche de la paix est la finalité suprême, ainsi que le dit le texte du serment :

"Oui nous nous honorons d'être des sportifs, mais avant d'être des athlètes, nous affirmons solennellement que nous sommes des laïques. Notre formule "un esprit sain dans un corps sain" ne s'embarasse pas de la devise de Chanzy : "Faites-nous des hommes, nous en ferons des soldats."

Nous répudions l'esprit militariste, revanchard et belliqueux, et nous crions notre amour de la fraternité des peuples.

Nous admirons les jeux olympiques qui, s'ils mettent en valeur des performances admirables, sont aussi un moyen éloquent d'entente internationale.

Pardonnez-nous, Mesdames et Messieurs, si l'ardeur de nos dix-huit ans s'affirme impétueuse sur un terrain de sports. Nous nous efforcerons que toutes nos rencontres puissent se terminer dans une atmosphère de sérénité absolue. Nous poursuivrons notre effort d'éducation morale en songeant qu'il est parfois difficile d'arriver à la perfection. Les luttes fratricides, que parfois l'on enregistre entre laïcs appartenant aux différents horizons de la grande famille républicaine, ne sont-elles pas plus amères, plus douloureuses que nos luttes autour d'un objet d'art ?

Non, Messieurs, n'ayez plus de craintes quant à nous. Nous progressons sérieusement tous les jours. Nous voulons faire de nos effectifs sportifs comme une avant-garde républicaine.

Issus de l'école laïque, nous lui devons ce que nous sommes.

Nous faisons serment de toujours l'aimer et l'honorer. Nous jurons d'être les opiniâtres défenseurs de la République. Et si un jour, elle venait à être menacée, nous volerions au combat.

Étant les premiers au danger, nous serions les premiers à la victoire."

La rupture de la Grande Guerre n'a pas eu pour seule conséquence de porter atteinte à la vitalité des organisations laïques, elle a profondément altéré leur conception de la patrie et des relations internationales. Les instituteurs, massivement pacifistes, sont révoltés par les exaltations de la force physique. Le sport devient pour eux l'expression de la guerre dont ils veulent enfouir le souvenir. Mais, le texte du serment le montre, un ralliement s'opère dans les années trente au sein des organismes fédéraux. De la même manière, émerge un pacifisme, qui n'est pas défaitisme. Pour la République, il est toujours l'heure de se battre, pour la République à laquelle depuis le début du XXe siècle, les autorités laïques essaient d'arrimer durablement les nouvelles générations.

### **III – Cérémonies et divertissements**

La vie des amicales lyonnaises est marquée de plusieurs temps forts, qui dépassent de loin les activités de chacune et sont destinés à rallier à la laïcité un vaste public de jeunes et d'adultes. Les militants laïques ont très vite perçu l'importance des fêtes dans la vie des jeunes et du pays. Désireux de relayer l'Eglise, ou de se passer d'elle, ils mettent en place des cérémonies destinées à magnifier les nouvelles valeurs. La fête civique de la jeunesse, organisée la première fois en 1906, semble avoir été, sous bénéfice d'inventaire, avec la

prestation du serment civique, une manifestation unique en France<sup>56</sup>. La fête constitue un rite de passage et d'intégration républicaine d'autant plus solennel qu'il se déroule à l'hôtel de ville. Dans les années trente, la fête civique est doublée de la fête de la jeunesse, qui exalte, elle, la souplesse corporelle, l'élégance, le maintien, et plaide en faveur de la beauté et de l'avenir de la jeunesse. Plus modeste mais nécessitant les efforts de chacun, la distribution des prix annuels est aussi l'occasion de retrouvailles festives, et... discursives.

## A - La fête civique de la jeunesse

Dès la fondation de la III<sup>e</sup> République, les enfants commencent à être intégrés dans les célébrations festives. L'expérience la plus emblématique est celle de la Société des fêtes d'enfants du pasteur Sabatier-Plantier, qui à partir de Montauban et Alès, dès 1875, organise la participation d'enfants à la fête nationale du 14 juillet<sup>57</sup>. Exaltation de la jeunesse et exaltation de la République vont de pair. Sans citer tous les précédents de la fête lyonnaise, rappelons l'initiative des francs-maçons des loges de la région parisienne qui instituent en 1896 une fête annuelle de l'adolescence, pour combler le vide laissé par l'absence de célébration de la communion solennelle. Ou celle de la municipalité de Paris qui organise une fête de l'adolescence en 1899, qui attire au bois de Boulogne « sans cabotinage, sans nul recours à des artistes en vogue<sup>58</sup> » quelque 12 000 personnes dont 6 000 adolescents. La Ligue, elle aussi, lance une fête nationale en 1903. Apparaissent ainsi, étroitement liés, les motifs de la fête : mise en valeur des générations nouvelles, instauration de rites de passage, réjouissances publiques.

À Lyon, on peut retrouver les prémices de la fête civique de la jeunesse dans la fête des écoles, organisée, dès 1871, par Barodet, adjoint au maire de Lyon. Inspirée des pratiques suisse et allemande, elle est destinée à inscrire l'idée de république dans la tête des enfants<sup>59</sup>. La fête civique de la jeunesse, organisée à Lyon pour la première fois en 1906, est encore plus ambitieuse. Née des projets de Claude Bador, qui en 1904 au Congrès de la Ligue tenu à Amiens, défend l'idée de fêtes populaires utiles à l'éducation de la jeunesse<sup>60</sup>, et encouragée par le maire Edouard Herriot, élu l'année précédente, elle s'inscrit dans la filiation des fêtes révolutionnaires de la jeunesse, célébrées à Lyon, et dans toute la France, les 10 germinal an VI et an VII. Mais elle est beaucoup plus élaborée que ces dernières. Celles-ci avaient adopté des formes très officielles et solennelles qui ne demandaient guère la participation des jeunes gens. Elles se limitaient à un défilé - qui n'eut lieu en outre, que la première année - de fonctionnaires, militaires, instituteurs, professeurs des écoles centrales, se rendant de l'hôtel de ville à l'école vétérinaire, en passant par la place de l'Égalité, et à une remise de prix accompagnée de discours. Certains de leurs thèmes sont repris un siècle plus tard, tels « Le patriotisme et les lumières se prêtent des secours mutuels<sup>61</sup> ». Mais il ne s'agissait pour les présents que d'être auditeurs. À Lille aussi il n'y avait eu qu'une distribution des prix<sup>62</sup>. Cent

---

<sup>56</sup> En 1936 le président Aimot souligne « Et si nous après de longues années de recherches et de tâtonnements, nous voyons les fédérations départementales d'œuvres laïques inaugurer des fêtes civiques, des concours éducatifs analogues aux nôtres, nous ne ressentons point de secrète jalousie ni de sot orgueil ; nous constatons seulement que nous sommes dans la bonne voie et que nous devons persévérer », n°168, février 1937

<sup>57</sup> IHL (Olivier), *La Fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996.

<sup>58</sup> THIERCE (Agnès), *Histoire de l'adolescence*, op. cit., p. 181.

<sup>59</sup> IHL (Olivier), *La Fête républicaine*, Paris Gallimard, 1996, p. 271.

<sup>60</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques*, n° 137, décembre 1921, p. 3.

<sup>61</sup> *Procès verbal de la célébration à Lyon de la fête nationale de la Jeunesse et de la séance d'émulation et de distribution des prix dans l'école d'économie rurale et vétérinaire de Lyon, 10 germinal an VI.*

<sup>62</sup> MUCHEMBLED (Robert), « La fête au cœur. Une approche de la sociabilité septentrionale du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », *Revue du Nord*, 1987, p. 601.

ans plus tard, la fête civique de la jeunesse mobilise la jeunesse des amicales autour d'un spectacle et lui demande un engagement public et solennel. En outre, elle instaure un cérémonial durable, qui se pérennise jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale<sup>63</sup>. Elle est destinée à impressionner l'assistance, et elle y parvient. Ferdinand Buisson, présent en 1922 le reconnaît : « Je ne crois pas avoir souvent éprouvé une émotion plus profonde que celle qui m'a pénétré dans cette fête lyonnaise ; je n'avais jamais vu ce que je viens de voir ».

La fête se déroule à l'hôtel de ville de Lyon, seul bâtiment public de la ville remontant au XVIIIe siècle, aux proportions admirées de tous et dans le grand salon, ouvrant sur la place des Terreaux. Par le choix même du lieu, les organisateurs intègrent les jeunes gens dans un passé, dans une histoire qu'ils les appellent à continuer. Le serment civique évoque « ce vieux palais communal, patrimoine collectif légué par nos laborieux ancêtres » et la formule est reprise encore au lendemain de la seconde guerre mondiale, soulignant combien les militants laïques tiennent à intégrer la petite patrie dans l'histoire collective. Dans les années 1920, vu l'affluence, la fête se déroule au Grand théâtre voisin (l'Opéra), tout aussi central.

Assistent à la fête, autour du maire Edouard Herriot, les grands ténors de la laïcité, de l'université et du monde politique. La première année, en 1906, elle est placée sous la présidence de l'historien Aulard, professeur à la Sorbonne<sup>64</sup>. Elle reçoit Ferdinand Buisson, nous l'avons dit, Victor Basch, Albert Bayet en 1935, Théodore Rosset directeur de l'enseignement primaire en 1936, et bien sûr les autorités académiques et militaires locales, recteurs comme André Hironnelle, inspecteurs généraux de l'Instruction publique, comme Barrier, professeurs lyonnais, du secondaire ou de l'université. Bénéficiant des appuis des plus hautes autorités, qui confèrent à la fête un aspect officiel, les amicales, avec l'aide de la Fédération des œuvres laïques, sont tenues d'organiser un spectacle de qualité.

Elles présentent donc un ensemble de numéros variés, faisant alterner artistes professionnels et amicalistes. Pour ne prendre qu'un exemple, en 1935, la fête est placée sous le « signe de Victor Hugo », célébré par l'interprétation de *l'Hymne à Victor Hugo* de Saint-Saëns, et par quatre poèmes, *Le Géant*, *La Caravane*, *Lux* et *L'Avenir*, (ce dernier poème révélant : « tenace espoir de la paix, foi en l'humanité, croyance dans le progrès que clame tout à tour le verbe magnifique »). L'introduction musicale de la matinée, *l'Ouverture de Sémiramis* de Rossini, est interprétée par l'harmonie municipale, ainsi que *Les danses norvégiennes* de Grieg et *La Marche du couronnement de la muse* de Charpentier. *L'Initiation au voyage* de Duparc est chantée par madame Clémence Roche de l'Opéra de Lyon. Mais à côté de ces interprètes professionnels, se produisent aussi les membres des amicales, qui récitent les poèmes. *L'Avenir* est dit par Léon Bailly, de l'amicale des Anciens élèves des écoles laïques de Montchat, *Le Géant* de Victor Hugo, mis en musique par Gailhard et *La Puce* de Moussorgski, sont interprétés par M. Charles Soix, 1<sup>er</sup> prix de chant à l'unanimité de la Fédération. Les danses de *La fantaisie sur les chansons de Bob et Bobette*, de Zimmermann, sont exécutées par les fillettes de la section gymnique de la Famille Jean-Macé. Le programme qui comprend 18 interventions différentes est une manière de faire jouer dans la cour des professionnels les amateurs les plus compétents des amicales. Plaisir des yeux et plaisir de l'oreille s'allient harmonieusement, estime l'inspecteur principal Barrier, qui rend compte de la cérémonie. « N'est-ce pas là une des façons les plus heureuses d'éveiller dans la jeunesse le sentiment esthétique ? » conclut-il.

---

<sup>63</sup> Le 1<sup>er</sup> juin 1947 à l'occasion du Cinquantenaire de la Fédération des œuvres laïques, l'Opéra accueille la 28e fête civique de la jeunesse, *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 173, février 1948.

<sup>64</sup> Discours de Bador au concours de la fédération en 1921, *Bulletin de la fédération des œuvres laïques...*, n° 137, décembre 1921.

Le spectacle se fait cérémonie avec la prestation du serment civique qui est le moment le plus attendu de la matinée. Elle est immédiatement précédée d'une allocution destinée aux jeunes filles et aux jeunes gens qui vont s'engager. En 1935, par exemple, Albert Bayet, présenté comme directeur de l'École des hautes études, insiste sur la liberté et s'insurge contre le mur d'argent. En 1937, Marcel Abraham, directeur du cabinet du ministre de l'Éducation nationale défend l'œuvre du jeune ministre qu'il représente, appelle au travail et évoque longuement l'œuvre de Briand en faveur de la paix. Ces allocutions sont immédiatement suivies d'un morceau symphonique triomphal puisé (années 1935 à 1939) dans Charpentier (*Marche du couronnement de la muse*), Wagner (*Marche de Tannhäuser* ; *Marche des corporations*) ou Saint-Saëns (*Déjanire : Marche du cortège*, Finale de la *Suite algérienne*). On comprend l'émotion qui s'empare d'une assistance qui écoute ensuite debout et en silence la prestation du serment.

Ce serment, rédigé par Justin Godart en 1904, est relativement bref : « Le précieux souvenir<sup>65</sup> que vous venez de nous remettre et qui porte en lui-même un enseignement durable, ne sera pas le seul que nous garderons de cette belle Fête Civique. Les conseils et les leçons qui se dégagent des discours et des poèmes entendus sont profondément gravés dans nos esprits.

Aussi, prenons-nous, dans la pleine indépendance de notre conscience, le solennel engagement de toujours obéir aux lois de l'honneur et du devoir que nous dicte la morale laïque, de garder intacte notre dignité personnelle, de ne jamais abdiquer notre liberté de penser, de chercher dans le travail la vraie discipline de notre vie.

Près de ce vieux palais communal, patrimoine collectif légué par nos laborieux ancêtres, nous proclamons notre amour pour notre cité, notre dévouement sans réserve à la France et à la République, notre solidarité avec tous les humains.

Notre seule fierté sera d'être actifs, d'être bons, de coopérer de tous nos efforts modestes, mais convaincus, à l'affranchissement du peuple dont nous sommes, par la science, la vérité et la justice ».

Ce serment est prononcé sur la scène de l'Opéra par une ou un amicaliste, entouré de la jeunesse des amicales. Se succèdent ainsi, pour ne retenir que quelques années (toujours 1935 à 1939) : mademoiselle Aimot, du Comité lyonnais de la Ligue de l'enseignement, Renée Nicot, de l'amicale des Anciennes élèves de l'école primaire supérieure de la rue d'Auvergne, Pierre Michel, de l'Amicale des Anciens élèves de l'École primaire supérieure Chaponnay, Andrée Fouret, de l'Amicale laïque de la Cité (Villeurbanne), André Paviot, de l'Amicale des Anciens élèves de Montchat. Chacun d'eux parle au nom des jeunes gens et jeunes filles qui l'entourent. Le président Aimot leur demande alors « Jurez de ne jamais y être parjure » et tous ensemble, la main levée et à voix haute, déclarent : « Je le jure ». Sur ce dernier « chœur » s'achève la fête. Sans Marseillaise. Il s'agit d'un serment d'adhésion aux valeurs de la République, non de l'allégeance à un régime. Les valeurs de travail, de science, de dignité, portées par le peuple et sa jeunesse sont celles du pays et de la République qui le représente.

---

<sup>65</sup> Ce précieux souvenir n'est pas évoqué concrètement. Sans doute change-t-il chaque année. En 1922, il s'agit d'une estampe représentant, pour les jeunes gens, Rouget de L'Isle chantant la Marseillaise, pour les jeunes filles, L'Accordée de village de Greuze (*Bulletin de la Fédération des œuvres laïques d'éducation...*, n° 138, octobre 1922)

L'histoire de la fête civique de la jeunesse est affectée par la même évolution chronologique que celle des amicales. Le nombre de jeunes gens, élite des amicales, qui y participent, croît régulièrement de 1906 à 1913 (234 présents) à 1926 (341). Mais ensuite leur nombre décline et ils ne sont plus que 288 en 1937. Les organisateurs déplorent le manque d'empressement des amicalistes à assister à cette grande réunion. Le président Eugène Aimot, qui a succédé à Bador, s'inquiète dès 1929 et réfléchit, avec Justin Godart, aux améliorations à apporter à l'organisation. Édouard Herriot lui-même semble bouder la cérémonie. En 1934 il s'en retire au milieu des discours officiels. Au-delà des problèmes d'organisation, est en cause le style même de cette fête qui ne parvient plus à émouvoir la jeunesse. Quel discours lui tenir devant la crise ? Beaucoup d'orateurs se sentent mal à l'aise. L'inspecteur de l'enseignement primaire, Barrier, le dit « L'atmosphère n'a-t-elle pas changé ? Suffit-il de dire à cette jeunesse comme autrefois : « Allez printemps de la vie... Entrez joyeux et confiants dans le grand chemin, où il vous suffira, pour être heureux, de vous rappeler les conseils que nous vous avons donnés ; où il vous suffira, pour être des hommes et des femmes dignes de ce nom de rester fidèles à cet enseignement de tolérance et de liberté qui est celui de l'École laïque ».

Crise de confiance dans les valeurs républicaines ? Crise du dialogue entre les anciens, qui ont traversé la première guerre et sentent venir la seconde ? Mais les discours eux-mêmes ne sont-ils pas trop nombreux et trop longs ? L'esprit n'est pas en cause, les méthodes peut-être...La jeunesse s'éloigne de ce genre de manifestation, et trouve dans d'autres manifestations une autre façon de s'exprimer.

## **B - Les fêtes de la jeunesse**

Bien que la fête civique soit radiodiffusée par la station de Lyon-PTT<sup>66</sup>, elle s'essouffle. Elle survit longtemps nous l'avons dit, mais elle n'est plus la seule à mobiliser massivement. Elle reste adaptée à une petite élite, à la frange de la jeunesse populaire qui est attirée par les activités intellectuelles et artistiques de bon niveau. Les années trente voient s'opérer un déplacement des enthousiasmes en faveur de manifestations de plein air, que les autorités développent au nom de l'hygiène et de la nécessité de renforcer la « race » française<sup>67</sup>. Édouard Herriot, en liaison avec le professeur Latarjet, fonde, en 1921, l'Institut d'éducation physique pour former les professeurs d'éducation physique, ce qui favorise la diffusion de la gymnastique dans la jeunesse. Les responsables des amicales en sont soulagés. En dépit de leur désir, nous l'avons vu, de propager la gymnastique chez les garçons et les filles, ils s'étaient heurtés à des forces vives de résistance. L'intervention de la gymnastique dans le cadre scolaire les décharge en quelque sorte de cette démarche. Mais Édouard Herriot ne se contente pas de faire pratiquer la gymnastique aux enfants des écoles ; il tient à le faire savoir par de grandes manifestations publiques de jeunes, destinés à contrecarrer celle des patronages catholiques. En 1926 se déroule la 48<sup>e</sup> fête fédérale des sociétés de gymnastique de France regroupant plus de 20 000 gymnastes, qui démontre la valeur de l'éducation physique et la force du mouvement laïque. La mairie désormais joue un rôle central. La cérémonie reprend donc, avec le seul concours des enfants et adolescents lyonnais, qui fournissent quelque 10 000 gymnastes chaque année, et elle est l'occasion de mettre en scène, pour le public, la force des nouvelles générations. Les exercices de gymnastique plaident en faveur d'une force pacifique, qui exalte la paix et non la violence sportive. Le stade de Gerland, à Lyon, alors le plus grand de France, est le théâtre d'une expression pacifique et laïque, d'où émerge la figure de la femme et du garçon de demain, formés par l'école laïque, bien dans leur corps, gracieux et en bonne santé. Ils peuvent rivaliser avec les adolescents et

<sup>66</sup> *Le Réveil du Rhône*, 1<sup>er</sup> novembre 1936, p. 12.

<sup>67</sup> Nous renvoyons pour ce paragraphe aux pages 89-92 de notre ouvrage *L'âge d'or des patronages...*, *op. cit.*

les jeunes des mouvements catholiques qui, eux aussi, se produisent dans ce même stade. La mise en scène de la jeunesse, en plein air, prend le pas sur la cérémonie fermée, et plus élitiste, de la prestation du serment.

### C - La remise de prix annuels

Attacher la jeunesse à l'œuvre des amicales passe aussi par l'organisation de concours annuels accompagnés d'une distribution solennelle des récompenses, un samedi d'automne au Palais du Conservatoire de musique, sur les quais de Saône, à dix minutes de l'hôtel de ville. Si la fête civique renoue avec les cérémonies révolutionnaires, la remise des prix annuels entretient une des formes traditionnelles de la vie scolaire. Plus modeste, mais objet d'une mobilisation en profondeur, elle couronne les meilleurs candidats des amicales, organisant une émulation entre les adolescents, à titre individuel, mais aussi permettant la naissance d'une identité locale. Chaque année le compte rendu de la cérémonie mobilise quelque trente pages du *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques*. Cette démarche fait école. En 1929 la fédération havraise, celle du département de la Somme et de la Seine commencent à organiser à leur tour des concours. La fédération de la Loire a l'intention de le faire en 1930<sup>68</sup>. L'expérience lyonnaise aurait ainsi précédé de quelques décennies d'autres expériences similaires.

« En instituant ses concours annuels, la fédération des Œuvres laïques d'Education n'a pas créé un conservatoire. Elle s'en est toujours défendu. Elle s'en défend encore. Ce que nous avons voulu, c'est créer une émulation de la jeunesse vers des distractions saines, utiles autant qu'agréables. Ni cabotins, ni « café-concert » mais des jeunes gens et des jeunes filles capables de discerner et de choisir ce qui est beau, ce qui élève, ce qui est moralisateur. L'art élève. La banalité, la trivialité abaissent et avilissent<sup>69</sup> ». Ces propos d'Aimot, à la distribution des récompenses de 1926, signe un programme dont ne se départit jamais la fédération

Les concours ont commencé en 1902, où disposant d'un local permanent à l'hôtel de ville, rue de Tunisie<sup>70</sup>, la fédération s'est sentie en mesure d'organiser des manifestations susceptibles de rapprocher les membres des amicales. Puisque ceux-ci s'étaient peu à peu formés aux exercices de numéros de spectacle et de divertissement pour distraire leurs proches, il fallait leur permettre de se mesurer à d'autres. Cette recherche des programmes convenables est à l'origine de la diffusion du théâtre dans les amicales. « Nous vîmes bien la nécessité de recruter, dans nos propres rangs, les interprètes dont nous avons besoin<sup>71</sup> ». La remise des prix récompense les lauréats de toutes les matières enseignées au sein des amicales, qui ont aussi pour but de former des acteurs, comédiens ou musiciens susceptibles de divertir les participants et de se produire devant leurs familles ou le public de leur quartier.

Le premier d'entre eux, le concours de diction, auquel participaient treize amicales eut lieu le lundi 23 juin 1902, immédiatement encouragé par la présence d'Edouard Herriot alors professeur de rhétorique au lycée Ampère, qui accepte de faire partie du jury<sup>72</sup>. En 1921, année de la reprise de l'émulation entre amicales, sont organisés des concours de diction, de lecture expressive, d'élocution, de rédaction, de comédie, de chant, de chansonnettes, de piano, flûte, clarinette, mandoline, violon, violoncelle, de cuisine, raccommodge et

<sup>68</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 154, janvier 1930, p. 4.

<sup>69</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 147, décembre 1926.

<sup>70</sup> Fête du Trentenaire, *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n°152, février 1929, p. 4.

<sup>71</sup> Cf. note 17, Discours de Bador.

<sup>72</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 137, décembre 1921, p. 4, n° 154, janvier 1930, p. 1.



repassage, de tir et de boules – tradition populaire lyonnaise oblige. Le solfège est rajouté en 1924, perçu désormais comme indispensable à la formation des jeunes instrumentistes. Si les arts plastiques ne figurent pas dans les concours, pas plus que dans les cours, la photographie, elle, apparaît aussi en 1924 comme si la fédération préférait développer de nouvelles expressions, plutôt que les arts traditionnels.

Les candidats sont répartis en deux divisions et reçoivent des premier et deuxième prix (éventuellement à l'unanimité) des premier et deuxième accessits. Le nombre de lauréats va croissant : 104 en 1923, 166 en 1924, 238 en 1936 (sur 318 cette année-là). Leur nom sont publiés dans le *Bulletin de la Fédération des Oeuvres laïques*, permettant aux meilleurs de sortir de l'anonymat. Le cumul des talents permet de repérer ainsi les amicales les plus dynamiques (comme l'amicale des Anciens élèves de Montchat en 1935)<sup>73</sup>.

Les jurys sont constitués de membres de l'enseignement, souvent primaire supérieur, ou secondaire, d'artistes, comme le peintre Brouillard qui apparaît dans le jury de la photographie en 1924 et de lauréats du Conservatoire. Ils fournissent des comptes rendus extrêmement riches des exercices qu'ils ont eu à juger, qui sont des témoignages des difficultés de l'apprentissage, pour des adolescents s'exerçant le soir, après leur journée de travail.

Des prix spéciaux apparaissent en 1924. Un bienfaiteur organise le challenge René : chaque année sera remis *Le Penseur* de Rodin à l'association qui obtient le plus de points. En 1924 l'amicale Berthelot avec ses 459 points arrive en tête, suivie par l'Association des dames lyonnaises<sup>74</sup>. Elle conserve la tête pendant plusieurs années. Le prix du Président de la République, obtenu grâce à l'appui du préfet du Rhône, ajoute une récompense à toute une série déjà longue. C'est par exemple Mademoiselle Chapot, de l'amicale Berthelot, qui a révélé ses talents dans deux domaines, celui de la diction et de l'art culinaire, qui le reçoit en 1924<sup>75</sup>.

La distribution solennelle est essentiellement composée de discours, parfois très longs, du président du GDEL, de la Fédération des œuvres laïques et d'un invité, Rosenthal, conservateur des musées de Lyon en 1925, ou le doyen Longchambon de la faculté des Sciences en 1936, etc. Le palmarès énumère tous les jeunes gens récompensés. La cérémonie est sérieuse. Elle met en valeur les talents, elle fédère les énergies, mais elle n'est pas destinée à un vaste public. C'est un rite, non une réjouissance. D'autres manifestations ont dû être plus festives, comme le bal annuel des amicales au Palais d'hiver, sur lequel les écrits manquent<sup>76</sup>. Peut-on s'attarder longuement, dans une publication, sur un bal, quand on est un militant laïque ? Le sujet est-il assez sérieux ?

## Conclusion

Les laïques ont-ils été ces grands amuseurs, comme le leur a dit un jour Edouard Herriot, passant leur temps à faire du chant, de la musique et de la comédie<sup>77</sup> ? Les multiples activités qu'ont organisées les amicales tendent à le démontrer. Mais ils ont surtout voulu, par

---

<sup>73</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 166, février 1936, p. 8.

<sup>74</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 143, décembre 1924, p. 3.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>76</sup> *Le Réveil du Rhône*, 1<sup>er</sup> décembre 1936, p. 19.

<sup>77</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 145, décembre 1925, p. 3

l'appel à la réflexion, diffuser une morale de la liberté. « Pour nous la morale se propose comme fin suprême le développement de l'individu selon des lois non fixées d'avance par une autorité supérieure mais progressivement découverts par la raison commune<sup>78</sup> ». Édouard Herriot le redit à la fête civique de la jeunesse de 1947 ». La tyrannie, ne l'acceptez jamais de personne, de qui que ce soit, réservez toujours dans l'accomplissement de votre devoir, votre liberté morale, votre liberté personnelle. Nous vous avons enseigné, à l'école laïque, d'être des hommes, des êtres humains qui pensent par eux-mêmes. Je vous conjure de ne jamais aliéner cette liberté<sup>79</sup> ». Faut-il rappeler qu'en 1940 le gouvernement avait supprimé d'un trait de plume toutes les organisations laïques<sup>80</sup>.

Mais les responsables laïques dissertent plus volontiers sur les choses de l'esprit qu'ils n'encouragent les divertissements. Ils ont participé à la formation d'une élite avide de culture classique, qui restait minoritaire au sein de la jeunesse. La forme scolaire de beaucoup de leurs manifestations a pu en décourager plus d'un. L'apothéose des amicales au tournant des années 1920-30 ne semble pas avoir drainé une foule de jeunes gens, mais seulement ceux que leurs aptitudes à la réflexion ou aux arts, leur goût de l'effort intellectuel, permettaient de regrouper autour d'exercices encadrés par des membres du corps enseignant. S'opère alors un tournant en faveur de la culture du corps, plus massivement attractive, que les amicales finissent par reprendre à leur charge, non sans réticence.

Les amicales ont été des foyers de l'intégration des filles, dans des occupations, des distractions, des formations semblables à celles des garçons. Les filles ont leur place dans les exercices de gymnastique dès les premières années du XXe siècle. Les garçons sont initiés aux travaux domestiques et participent à part entière aux concours de raccommodage, repassage et cuisine. Les discours sur l'égalité des sexes restent très rares parmi les dirigeants de la fédération des œuvres laïques, mais les faits sont là.

Enfin, je désirerais terminer par un encouragement à multiplier les approches monographiques. Il est possible de retrouver des archives d'amicales. Seules, elles permettront d'appréhender les allers-retours entre les volontés initiales des fondateurs et les demandes de leur public, de mieux caractériser la jeunesse qu'elles ont attirée. Qui était-elle, qu'espérait-elle, et même qu'est-elle devenue ? Au moment de la montée des fascismes, a-t-elle su résister aux appels ambigus ? La laïcité a-t-elle réussi à la convertir profondément à la liberté ?

---

<sup>78</sup> *Le Réveil du Rhône*, 1<sup>er</sup> avril 1937, p. 1.

<sup>79</sup> *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques...*, n° 173, février 1948.

<sup>80</sup> *Ibid.*, n° 173, février 1948.